Éco Quartiers

Ensemble vers la ville durable

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

www.logement.gouv.fr

Un label pour tous

Favoriser l'émergence de nouvelles façons de concevoir, de gérer et de vivre au cœur de nos territoires : c'est l'ambition de la démarche ÉcoQuartier, portée par ministère du Logement et de l'Habitat durable. Projets d'extension ou de renouvellement urbain, rénovation de quartiers sensibles, en milieu rural, périurbain ou dans les grandes villes : tous les quartiers, quel que soit leur contexte social, économique ou environnemental ont vocation à intégrer la démarche ÉcoQuartier.

Pour les 39 collectivités récompensées depuis 2013, l'obtention du label ÉcoQuartier va bien au-delà de la reconnaissance par l'État d'opérations isolées. Entrer dans la démarche, c'est d'abord adhérer à des principes qui portent sur tous les domaines de la ville durable : qualité du cadre de vie, sobriété énergétique, mobilité, offre diversifiée de logements, patrimoine naturel et culturel, développement économique, valorisation de la biodiversité… Les collectivités volontaires sont accompagnées de la conception du projet à la vie du quartier, et intègrent un réseau qui permet le partage d'expériences. Avant que l'ÉcoQuartier ne soit livré, la démarche est valorisée à ses différents stades d'avancement afin de susciter une dynamique, auprès des investisseurs comme des citoyens. Les candidats peuvent aussi compter sur l'éclairage technique et méthodologique d'acteurs publics et privés, garants de la qualité et de la pérennité du projet. Ils ont accès au réseau du Club national ÉcoQuartier et aux événements organisés par le ministère (formations, séminaires, conférences…).

Enfin, la démarche de labellisation se veut pragmatique. Le label n'est pas une norme, il ne propose pas un modèle unique. Il permet de prendre en compte les spécificités et les ressources locales. Avec une ambition claire : que chaque collectivité, quelle que soit sa taille, son histoire, sa culture, soit en mesure de s'engager pour des quartiers plus responsables et solidaires.

39
ÉcoQuartiers officiellement labellisés par l'État

55000
logements construits ou rénovés

98
projets d'ÉcoQuartiers sont diplômés « Engagé dans la labellisation »

23 %
de production d'énergie à partir de ressources renouvelables et 20 % d'économies d'énergie

75 %
des ÉcoQuartiers sont en renouvellement urbain, 25 % en extension maîtrisée

S'engager dans la démarche ÉcoQuartier, c'est…

1

… SUIVRE UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE

De la conception à la livraison, la démarche de labellisation comporte 4 étapes :

1. En signant la Charte des ÉcoQuartiers et ses 20 engagements, la collectivité devient membre du **« Club national ÉcoQuartiers ».**

2. Le projet est reconnu « Engagé dans la labellisation »
Entré en phase opérationnelle, le projet est diplômé pour son engagement suite à l'expertise locale et nationale mise en place par le ministère.

3. La collectivité obtient le label national ÉcoQuartier
Achevé ou sur le point de l'être, le projet est suffisamment avancé pour qu'émerge une vie de quartier. Il reçoit le label national ÉcoQuartier, sur la base des réponses aux 20 engagements de la démarche.

4. L'amélioration continue du projet
Le ministère et ses partenaires accompagnent la collectivité dans l'évolution du projet.

2

… BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

_Dès la signature de la Charte ÉcoQuartier, la collectivité bénéficie d'un accompagnement technique et méthodologique des services de l'État. Un site extranet rassemblant l'intégralité des outils et des productions du club est mis à la disposition de la collectivité.

_L'obtention des distinctions est soumise à un double regard, régional et national. **Les commissions régionales et nationale** examinent les candidatures. Elles sont composées d'un panel d'acteurs de l'aménagement représentant les secteurs privé (grands groupes, professionnels), public (collectivités territoriales, État) ou parapublic (agences nationales) et le milieu associatif.

3

… AVOIR LA GARANTIE DE MENER UN PROJET PÉRENNE ET QUALITATIF

Afin de garantir la pertinence et la durabilité des opérations, le ministère met à la disposition des collectivités une méthodologie d'évaluation sur mesure. Actuellement en phase de test, cette méthodologie s'appuie sur des indicateurs combinant données mesurées, calculs techniques et enquêtes sur les 20 engagements de la Charte des ÉcoQuartiers. Avec l'accompagnement des services de l'État, les collectivités labellisées seront incitées à s'en saisir, afin de mesurer l'atteinte des objectifs qu'elles se sont fixés.

4

… PRÉPARER L'AVENIR

Parce qu'elle prend en compte toutes les dimensions du développement durable, la démarche ÉcoQuartier est un levier pour repenser en profondeur l'ensemble du territoire, en cohérence avec sa stratégie de développement.

ÉcoQuartiers : pas de modèle unique !

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) réalise actuellement une étude sur les ÉcoQuartiers labellisés en 2013, 2014 et 2015. Sur les 39 projets étudiés, aucun ne propose un modèle d'urbanisme opérationnel. Ce sont à chaque fois des réponses singulières adaptées au contexte du projet.

Habiter, circuler, travailler :

les multiples facettes des ÉcoQuartiers

_En intégrant tous les enjeux de la ville et des territoires durables, les ÉcoQuartiers offrent à leurs habitants des modes de vie fondés sur la prise en compte des ressources locales.

Ressources

Limiter la production des déchets, préserver la ressource en eau et favoriser les énergies renouvelables et de récupération… Depuis les réseaux de chaleur jusqu'aux filières de valorisation et de recyclage, la gestion responsable de la ressource est l'un des objectifs majeurs des ÉcoQuartiers.

Pilotage et participation

Les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville : élus, gestionnaires et usagers. L'ensemble des parties prenantes est associé à la démarche.

Cadre de vie

Des espaces publics de qualité, jardins, promenades piétonnes, respect de l'identité des lieux et des paysages : les ÉcoQuartiers participent à l'amélioration du cadre de vie et favorisent le lien social.

20

C'est le nombre d'engagements formalisés dans ***la Charte des ÉcoQuartiers.*** *Concrets et mesurables, ces engagements sont répartis selon quatre domaines : démarche et processus ; cadre de vie et usages ; développement territorial ; préservation des ressources, environnement et climat.*

Mixité

Les ÉcoQuartiers visent à répondre aux besoins de chacun pour vivre, se loger, travailler, se divertir : offrir les services et équipements du quotidien (crèches, écoles…), favoriser l'installation de commerçants, programmer des logements abordables…

Bâtiments

Pour concilier qualité architecturale et sobriété énergétique, les ÉcoQuartiers innovent. Construction bioclimatique, bâtiment à basse consommation d'énergie, voire à énergie positive : adaptées aux situations locales, les solutions concilient bien-être et responsabilité environnementale.

Mobilité

Faciliter les déplacements à pied ou à vélo, relier les centres-villes par les transports collectifs, adapter les modes de circulation aux usages… Les ÉcoQuartiers aident à concevoir des alternatives à l'automobile à toutes les échelles, du quartier à l'intercommunalité.

ils témoignent...

_En conjuguant rénovation urbaine, éco-construction et cadre de vie de qualité, les ÉcoQuartiers représentent de puissants leviers pour le développement des territoires. Paroles d'élus engagés.

« La vie de quartier est enrichie par une forte mixité sociale. »

LAURENT PETIT,
maire de Morez (39)

_ÉCOQUARTIER DE VILLEDIEU-LE-PUITS

« Grâce à la rénovation urbaine réalisée de 2001 à 2012, le quartier de Villedieu-le-Puits a changé d'image. Isolation renforcée, recours aux énergies renouvelables, réseau de chaleur au bois issu de la forêt communale ont été les grands axes de la réhabilitation des logements sociaux. Aujourd'hui, différents types de logements coexistent. En 2013, la DDT* nous a soumis le cahier des charges pour le label ÉcoQuartier obtenu avec leur appui. Ce fut pour nous la reconnaissance d'un investissement de tous les jours que nous ne regrettons pas : nous avions, sans le savoir, réalisé un écoquartier avec dix ans d'avance ! »

* DDT : direction départementale des territoires

CHRISTIANE CARLE,
adjointe au maire de Forcalquier (04) en charge de l'urbanisme

_ÉCOQUARTIER DU CENTRE ANCIEN

« Il nous a fallu des années pour vaincre l'habitat insalubre et la paupérisation de notre centre ancien. Entre 1997 et 2007, le bailleur Habitations en Haute-Provence y a réhabilité un grand nombre de logements sociaux en veillant à leur performance thermique. La vie de quartier est enrichie par une forte mixité sociale. La DDT des Alpes-de-Haute-Provence nous a soutenus pendant toute la genèse de l'ÉcoQuartier, mais aussi pour la démarche de labellisation qui souligne l'exemplarité de la transformation du centre ancien. Grâce à nos actions reconnues par le label ÉcoQuartier, les habitants bénéficient aujourd'hui d'un cadre de vie sain et apprécié. »

JEAN-CHRISTOPHE BÉNIS,
maire d'Hédé-Bazouges (35)

_ÉCOQUARTIER DES COURTILS 1 (PREMIÈRE TRANCHE)

« Situé en milieu rural, notre ÉcoQuartier a vu le jour en 2008. Nous nous sommes portés candidats pour obtenir le label en 2013. La labellisation a l'avantage de montrer à la population le sens et le sérieux de notre démarche, avalisés par un regard objectif. La DDTM* d'Ille-et-Vilaine nous a accompagnés jusqu'au bout pour monter le dossier de candidature. Aujourd'hui, le ministère nous propose de réaliser une évaluation des consommations d'eau et d'énergie et de la gestion des déchets aux Courtils 1, ce qui permettra de vérifier l'efficacité de la démarche. »

* DDTM : direction départementale des territoires et de la mer

+ de 800 collectivités

sont actuellement membres du Club national ÉcoQuartier animé par les correspondants locaux « ville durable » de l'État.

« La labellisation bonifie notre notoriété : nous avons reçu des visites de nombreux maires ! »

FRANÇOIS GARAY,
maire des Mureaux (78)

_ÉCOQUARTIER MOLIÈRE (YVELINES)

« Nous arrivons bientôt au bout de la rénovation urbaine des quartiers sud. Nous avons créé l'ÉcoQuartier à partir du patrimoine existant, en y ajoutant des logements neufs. Alimenté par une chaufferie au bois, ce secteur s'organise autour du pôle éducatif Molière, un bâtiment HQE*. Il nous paraissait tout naturel de demander la labellisation, qui a apporté une reconnaissance supplémentaire de notre démarche, et traduit notre attachement aux valeurs du développement durable. Et ce tout en consacrant la renaissance des quartiers sud, longtemps stigmatisés ».

* HQE : Haute Qualité environnementale

STÉPHANIE JANNIN,
deuxième adjointe au maire de Montpellier (34) en charge de l'urbanisme

_ÉCOQUARTIER PARC MARIANNE

« Lancé en 2005, l'ÉcoQuartier Parc Marianne héberge deux groupes scolaires BEPOS*, des bureaux, des commerces et 2500 logements. La vie de quartier s'articule autour d'un parc de 7 hectares, à la fois lieu de détente pour les habitants et espace de stockage des eaux de pluie. Cet espace participe à la valorisation de la biodiversité et de la nature en ville. Fort de ses exigences environnementales, le projet est officiellement reconnu comme un ÉcoQuartier depuis 2015. La labellisation légitime notre approche auprès des habitants, qui en sont fiers. Elle rassure également les promoteurs privés. »

* BEPOS : bâtiments à énergie positive

ROBERT ALLEYRON,
maire de La Rivière (38)

_ÉCOQUARTIER DU CŒUR DE BOURG

« Notre volonté, en créant cet ÉcoQuartier en 2008, était de dynamiser le centre du village pour y créer une place publique, des commerces et des logements. Une épicerie-bar-restaurant, une salle d'expositions, un relais d'assistantes maternelles sont sortis de terre… L'ÉcoQuartier a fortement contribué à développer l'attractivité de notre village, passé de 560 à 800 habitants en dix ans. C'est le premier ÉcoQuartier rural à avoir été labellisé, en 2013. La DDT de l'Isère nous a aidés à monter le dossier de candidature. La labellisation bonifie notre notoriété ; nous avons reçu de nombreux maires ruraux intéressés par notre démarche. »

Les ÉcoQuartiers
au 1er janvier 2016

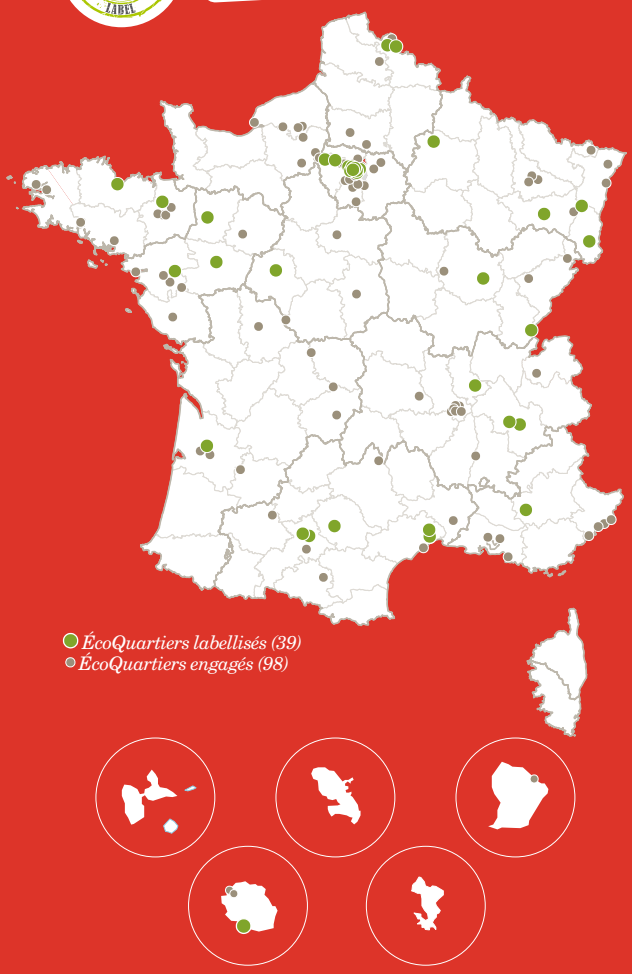

ALLER PLUS LOIN

Des experts à votre écoute
Vous souhaitez approfondir votre réflexion sur la démarche ÉcoQuartier ? Vous informer sur les démarches à accomplir ? En savoir plus sur l'appui technique dont vous pouvez bénéficier ? N'hésitez pas à contacter les correspondants « ville et territoire durables » de votre département.

Des ressources documentaires
Le site du ministère du Logement et de l'Habitat durable met à votre disposition plusieurs supports pour vous aider à formaliser votre démarche, comme la Charte nationale ÉcoQuartier et le dossier de labellisation :

www.logement.gouv.fr
> rubrique ÉcoQuartier

Des bonnes pratiques
Le site extranet du Club national ÉcoQuartiers centralise les cas concrets d'ÉcoQuartiers engagés dans la démarche ou récompensés par le label du ministère :

extranet.ecoquartiers.territoires.gouv.fr
(les codes d'accès peuvent être demandés à l'adresse électronique du Club. Contact : ecoquartier @developpement-durable.gouv.fr)

www.logement.gouv.fr

facebook.com/ministeredulogement

@Logement_Gouv

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

Ministère du Logement et de l'Habitat durable
Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
92055 La Défense cedex

Conception et réalisation : CITIZEN PRESS. Crédits photos : En couverture : ÉcoQuartier Parc Marianne, à Montpellier (34) © Cerema ; p.3 : Ville de Montreuil ; p.4-5 : Ville de Grenoble ; p.6 et 7, de g. à d. : DDT / Ville de Morez ; G. Brocoli Architecte, Bruno Servel/Bruded, Ville des Mureaux, M. Dantan, Ville de La Rivière ; p.8 : carte DGALN/SAGP/SDP/BCSI/Pôle géomatique